

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 5 juin 2025, s'est réuni le Mardi 10 juin 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 16

Nombre d'administrateurs représentés : 5

Administrateurs présents :

Jean-Pierre	ANDRE
Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Yves	BRECHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Elisabeth	REY
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO

Administrateurs représentés :

Sabrina BARBERO	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Jean-François DURAND	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Nathalie MONVIGNIER MONNET	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU
Maguy RUFFIER	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Finances - Budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) Arlysère – Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses modificatif (EPRD Bis) 2025

Rapporteur : M. le Président

Vu la délibération du Conseil d'administration du 17 décembre 2024 approuvant l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2025 du Budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) Arlysère,

Vu la délibération du Conseil d'administration du 15 avril 2025 approuvant l'Etat Réalisé des Recettes et Dépenses 2024 du Budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) Arlysère,

Vu la délibération du Conseil d'administration du 15 avril 2025 affectant les résultats du Budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) Arlysère,

Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses modificatif (EPRD Bis) 2025 du Budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) Arlysère :

DECISION MODIFICATIVE N° 1 - EPRD MODIFICATIF 2025 - SSIAD						
Chapitre	Libellés	Pour Mémoire EPRD 2025	Pour Mémoire DM	Total Crédits 2025 avant nouvelle DM	Total décision modificative n° 1	Total crédits 2025 après DM
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
011	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	280 880,00		280 880,00	47 020,00	327 900,00
012	Dépenses afférentes au personnel	1 710 110,00		1 710 110,00	208 823,00	1 918 933,00
016	Dépenses afférentes à la structure	158 425,00		158 425,00	67 850,00	226 275,00
031	Résultat prévisionnel excédentaire	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total dépenses de fonctionnement	2 149 415,00	0,00	2 149 415,00	323 693,00	2 473 108,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
017	Produits de la tarification et assimilés	2 087 210,00		2 087 210,00	333 333,00	2 420 543,00
018	Autres produits relatifs à l'exploitation	61 143,00		61 143,00	-24 792,00	36 351,00
019	Produits financiers et produits non encaissables	0,00		0,00	0,00	0,00
031	Résultat prévisionnel déficitaire	1 062,00		1 062,00	15 152,00	16 214,00
	Total recettes de fonctionnement	2 149 415,00	0,00	2 149 415,00	323 693,00	2 473 108,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
021	Remboursement des dettes financières	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	10 000,00		10 000,00	12 640,00	22 640,00
026	Autres emplois	0,00		0,00	0,00	0,00
032	Insuffisance autofinancement prévisionnelle	23 275,00		23 275,00		23 275,00
033	Apport au fonds de roulement	0,00		0,00	-23 275,00	-23 275,00
	Total dépenses d'investissement	33 275,00	0,00	33 275,00	-10 635,00	22 640,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
027	Augmentation des capitaux propres	0,00		0,00	0,00	0,00
028	Augmentation des dettes financières	11 837,00		11 837,00	0,00	11 837,00
029	Autres ressources	0,00		0,00	0,00	0,00
032	Capacité autofinancement prévisionnelle	21 438,00		21 438,00	-12 152,00	9 286,00
033	Prélèvement sur le fonds de roulement	0,00		0,00	1 517,00	1 517,00
	Total recettes d'investissement	33 275,00	0,00	33 275,00	-10 635,00	22 640,00

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses modificatif (EPRD Bis) 2025 du Budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) Arlysère comme indiquée ci-dessus.

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

